



SANIAIR VELOURS

Peinture purificatrice d'air anti-formaldéhyde à base de résines acryliques en phase aqueuse

REDUIT SIGNIFICATIVEMENT LES CONCENTRATIONS DE FORMALDEHYDE

LAVABLE

GARNISSANTE

IDEALE POUR CHANTIER HQE ET ERP

REUTILISATION DES LOCAUX DANS LA JOURNÉE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse, d'aspect satiné velouté, à base de copolymères acryliques, pour une utilisation durable en peinture pour surfaces intérieures "PSI". SANIAIR VELOURS permet de réduire significativement et durablement les concentrations de formaldéhyde dans les pièces où il est appliqué (cf. rapport TERA 12-AL-5160).

▪ **Conditionnement** : Fût de 10 L, pot de 4 L, boîte de 1 L.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et teintes pastel du nuancier JEF COLOR.

Les teintes pastel sont réalisables à la machine à teinter.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement** : A l'intérieur.

▪ **Destination** : Murs et plafonds.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage et de produits industriels en béton, blocs et dalles de béton cellulaire et enduits aux mortiers de liants hydrauliques.

▪ Briques pleines ou creuses, blocs de béton et maçonnerie en parement.

▪ Panneaux de fibres ou particules à liant ciment.

▪ Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés).

▪ Enduits de préparation des supports.

▪ Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Précautions d'emploi :

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Les rendements par projection sont en général à minorer de 20 à 40 % par rapport au rouleau.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8° C et par humidité relative supérieure à 70%.

Nettoyage et préparation des fonds :

Conformes au NF DTU 59.1.

Matériel :

▪ Brosse.

▪ Rouleau polyamide texturé 8 à 14 mm.

▪ Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtre de 100 à 50 « mesh » / maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

A l'eau.

▪ Brosse et rouleau : En couche d'impression : 5 à 8 %. En couche de finition : 0 à 3 %

▪ Pistolet : 5 à 10 %.

Rendement superficiel spécifique :

10 à 12 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage : (à 23°C et HR = 50 %)

▪ Sec en surface : 1 h.

▪ Sec apparent complet / recouvrable : 6 h.

	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES :	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	
			MATS	SATINÉS OU BRILLANTS
Fixateur	IMPERPRIM E ou S80 dilué	-	-	-
Impression*	ELYTE PRIM ou JEF COPRIM EXPRESS		ELYTE PRIM ou SANIAIR VELOURS dilué	ELYTE PRIM ou PRELUDE 2000 ou PRELUDE ISOLE
Finition	2 couches de SANIAIR VELOURS			

*Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. Des travaux d'apprêt seront envisagés en fonction du support et de l'état de finition recherché. *Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).*

SANIAIR VELOURS

Peinture purificatrice d'air anti-formaldéhyde à base de résines acryliques en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Contrôle du taux de formaldéhyde en intérieur
 - Résistance au nettoyage (très bonne résistance à l'abrasion humide : classe 1).
 - Imperméabilité et insensibilité à l'eau.
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b2.

Présentation en pot :

Légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

- «Satiné-velouté».
- Poché.
- BS à 60° = 8 et BS à 85° = 22.

Masse volumique :

1,39 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 56,3 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 39,5 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-dessous.

Avertissement : L'effet régulateur du formaldéhyde de SANIAIR VELOURS s'estompe avec le temps. L'efficacité de SANIAIR VELOURS est optimum avant 6 ans et décroît après. Afin de maintenir une concentration de formaldéhyde basse, il est conseillé de renouveler le revêtement en appliquant une ou deux couches de SANIAIR VELOURS tous les 8 à 10 ans.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 Novembre 2002).

Fiche de données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE (Cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient max 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée d vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.